

Sanctuaire National

"Il est désirable que les fidèles visitent en pieux pèlerinages le Sanctuaire du Cap de la Madeleine"...

(Les Pères du Concile Plénier
de Québec).

 EN nos temps de misère, de larmes et de sang, l'idée de célébrer le deuxième centenaire de notre Sanctuaire aurait bien pu ne pas rallier tous les suffrages.

Cependant, la Fête du 12 septembre prochain reçoit de toutes parts tant et de si précieuses adhésions qu'elle prend de jour en jour le caractère et les proportions d'un triomphe NATIONAL à la Reine du Canada.

Il devient de plus en plus évident que l'Eglise canadienne tout entière désire cette nouvelle mise en lumière de son humble Sanctuaire Marial. Et, certes, elle a mille fois raison. Ne l'a-t-elle pas bâti de ses deniers en 1715, en l'honneur de Notre-Dame du T. S. Rosaire dont il devait abriter l'une des plus anciennes confréries érigées au Canada ? C'est elle aussi qui, depuis 1880, en provoquant, des quatre coins du pays, des courants nombreux et ininterrompus de pèlerins et d'aumônes vers ce Sanctuaire béni, en a si prodigieusement favorisé les développements qu'en 1904 Sa Sainteté Pie X pouvait accorder à la statue qu'on y vénère la faveur exceptionnelle en Canada du couronnement. Accompli sous le regard de Son Excellence le Délégué Apostolique, de N.N. S.S. les Evêques, d'une foule de religieux et de prêtres, de citoyens distingués et de simples fidèles, cet acte solennel fut justement considéré comme un hommage NATIONAL de l'Eglise du Canada à son auguste Souveraine. Aussi, après avoir posé sur son front royal le glorieux diadème, Monseigneur Cloutier pouvait-il, sans exagération aucune, s'écrier : "Grâces soient